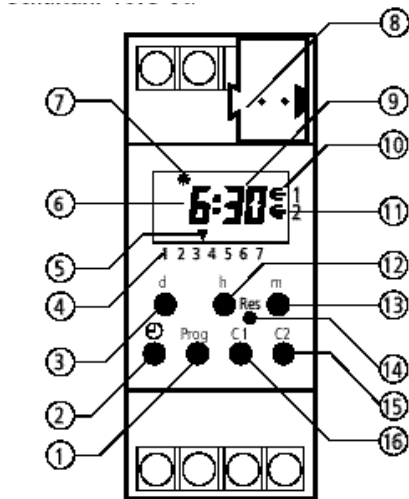


Interrupteur horaire 2-chaux

Art. No.: 1073 00



- 1 Programmation / interrogation
- 2 Réglage de l'heure
- 3 Réglage de la date, de l'année et du jour de semaine

- 4 Numéro du jour de semaine (1: lu, 2: ma, ..., 7: di)
- 5 Curseur t pour le jour de semaine (uniquement si l'on souhaite une programmation hebdomadaire)
- 6 Affichage de l'heure
- 7 Affichage heure été / hiver (C = heure d'été / d = heure d'hiver)
- 8 Bus-connection
- 9 Affichage des minutes
- 10 Position du contact C1
€ = enclenché / Telegramme "1"
C = déclenché / Telegramme "0"
- 11 Position du contact C2
€ = enclenché / Telegramme "1"
C = déclenché / Telegramme "0"
- 12 Réglage de l'heure
- 13 Réglage des minutes
- 14 Effacement total (RESET)
ATTENTION: toutes les données mémorisées sont effacées.
- 15 Enclenchement / déclenchement manuel et choix de la position de C2
- 16 Enclenchement / déclenchement manuel et choix de la position de C1

1.0 DESCRIPTION

- 1.1 Utilisation
- 1.2 Particularités
- 1.3 Caractéristiques techniques
- 1.4 Plan d'encombrement

2.0 INSTRUCTIONS DE MONTAGE

- 2.1 Précautions
- 2.2 Connexion Bus

3.0 MISE EN SERVICE

- 3.1 Information
- 3.2 Indications générales
- 3.3 Retour au fonctionnement automatique
- 3.4 Défilement rapide
- 3.5 Dérogation momentanée
- 3.6 Mode automatique
- 3.7 Priorités
- 3.8 Reconnaissance de la commutation automatique heure été / hiver

4.0 PROGRAMMATION

- 4.1 Introduction d'un programme hebdomadaire
- 4.2 Introduction d'un programme journalier
- 4.3 Interrogation du programme
- 4.4 Modification du programme

4.5 Effacement partiel

- 4.6 Effacement total de tous les moments de commutation
- 4.7 Effacement total (RESET)

5.0 DEROGATION

- 5.1 Dérogation momentanée
- 5.2 Dérogation permanente
- 5.3 Programme vacances
- 5.4 Interruption du programme vacances

6.0 COMMUTATION AUTOMATIQUE HEURE ETE/HIVER

- 6.1 Tableau de commutation heure été / hiver
- 6.2 Modification de la loi de commutation heure été / hiver
- 6.3 Première mise en service **sans** commutation heure été / hiver
- 6.4 Première mise en service **avec** commutation heure été / hiver
- 6.5 Commutation manuelle heure été / hiver

1.0 DESCRIPTION

1.1 Utilisation

L'interrupteur horaire commande via adresse de groupe les participants reliés au bus.
L'interrupteur horaire envoie au choix et en fonction de l'horaire des telegrammes de 1 ou de 8 bits.

1.2 Particularités

L'heure est livrée préprogrammée avec heure, date et commutation heure d'été / hiver automatique.

- Mémoire programmable permanente EEPROM garantissant une sauvegarde du programme pendant 10 ans même sans alimentation électrique.
- Après une disparition de tension ou une dérogation, le contact reprend automatiquement la position demandée par le programme.
- Programme vacances de maxi 99 jours, programmable maxi 99 jours à l'avance
- Dérogation momentanée
- Dérogation permanente
- Réserve de marche par pile lithium, env. 6 ans

1.3 Caractéristiques techniques

Type: Interrupteur horaires avec deux canaux
Cycle de programmation: 24 heures ou 7 jours
Tension de service: Tension du bus
Consommation: ca. 150mW incl. BCU
Base de temps: quartz
Nombre de pas de programme: 36
Durée mini programmable: 1 minute

Précision de commutation: à la seconde près
Précision de marche: ± 1 s / jour à 20° C
Réserve de marche: pile lithium maxi. 6 ans à 20° C

Température ambiante admissible: - 10 à + 50° C (-10T50)

Classe de sécurité: II selon EN 60335 en montage encastré

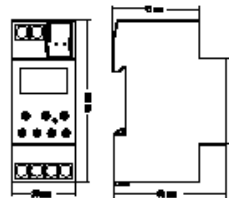
Degré de protection: IP 20 selon EN 60529

Veuillez tenir compte des données techniques éventuellement différentes sur la plaque signalétique de l'appareil. Sous réserve de modifications techniques.

EMV degré de protection

Les interrupteurs horaires sont conformes aux directives européennes 73/23/CEE (directives basse tension) et 89/336/CEE (directives CEM). Si l'interrupteur horaire fait partie d'une installation comportant d'autres appareils, il faut veiller à ce que l'ensemble de l'installation ne génère aucune perturbation

1.4 Plan d'encombrement



2.0 INSTRUCTIONS DE MONTAGE

2.1 Précautions

Le branchement et le montage d'appareils EIB ne peuvent être effectués que par des électriciens qualifiés. Les prescriptions nationales et les impositions en matière de sûreté sont à respecter.

Les interrupteurs horaires sont protégés contre l'influence des champs magnétiques externes. Cependant, des champs magnétiques très importants

peuvent perturber l'horloge pilotée par microprocesseur.

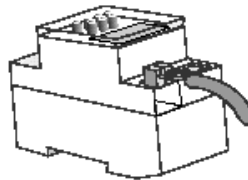
Dès lors, nous vous recommandons de:

- déparasiter les consommateurs inductifs au moyen de filtre RC
- utiliser des câbles séparés pour l'alimentation
- ne pas monter l'appareil à proximité immédiate de sources de parasites ou d'induction telles que

transformateur, disjoncteur, PC, TV, etc.

- procéder à un reset en cas de panne ou d'anomalie de fonctionnement.

2.2 Connection Bus



3.0 MISE EN SERVICE

3.1 Information

Au départ de l'usine l'interrupteur horaire est programmé avec les lois de commutation heure été/ hiver de l'Europe (sauf Grande Bretagne), un programme hebdomadaire et l'heure actuelle.

Voir chapitre 6 pour la modification des lois de commutation heure été/ hiver.

3.2 Indications générales



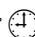
Le symbol signifie: Attention, prenez garde!



Le symbol signifie:
Il faut presser le bouton indiqué pour la programmation.

Exemple:



 = Pressez le bouton avec le symbol de l'horloge.

3.3 Retour au fonctionnement automatique

Si aucune touche n'est actionnée pendant ± 40 s lors de la programmation ou de l'interrogation du programme, l'appareil revient automatiquement en fonctionnement normal.

3.4 Défilement rapide

Pendant la mise à l'heure et la programmation, tenir le bouton **h** ou **m** pressé pour plus de 4 sec.

3.5 Dérogation momentanée

Le symbol \in indique que selon les paramètres choisis, la charge reçoit un telegramme p.e: **1**

Le symbol \subset indique que selon les paramètres choisis, la charge reçoit un telegramme p.e: **0**

3.6 Mode automatique

En mode automatique, on indique:

- L'heure actuelle
- Si la commutation automatique heure été/ hiver est commutée
- Si la sortie émet des telegrammes **1** ou **0**
- Si la sortie émet des telegrammes périodiques **1** ou **0**

Changer en mode automatique:



Presser le bouton .

3.7 Priorités

- A** Une dérogation permanente bloque tous les autres programmes.
- B** Un programme vacances bloque une dérogation momentanée ou le programme automatique.
- C** Une dérogation momentanée modifie la position du contact jusqu'au prochain moment de commutation opposé.
- D** Si un ordre d'enclenchement et un ordre de déclenchement sont programmés pour la même heure, le contact passe ou reste en position déclenchée.

3.8 Reconnaissance de la commutation automatique heure été / hiver



C Reconnaissance heure d'été



d Reconnaissance heure d'hiver

4.0 PROGRAMMATION

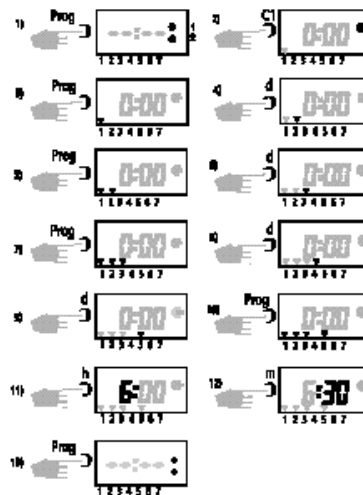
4.1 Introduction d'un programme hebdomadaire

L'appareil contient un programme hebdomadaire avec les possibilités suivantes:

- Programmation individuelle pour chaque jour de la semaine
- Libre formation de blocs
- C. à d. plusieurs jours avec la même programmation n'occupent qu'une seule place mémoire.

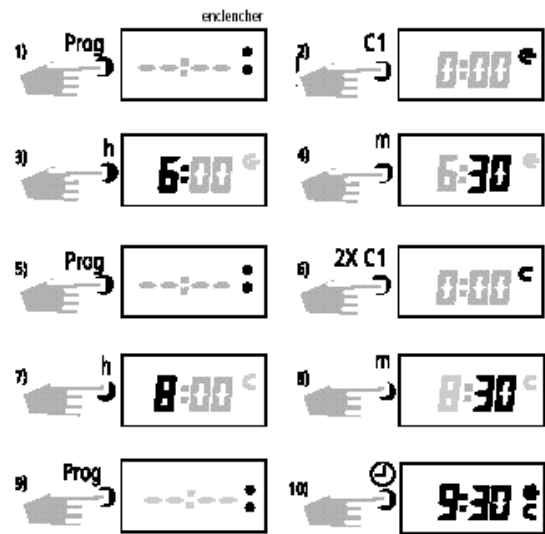
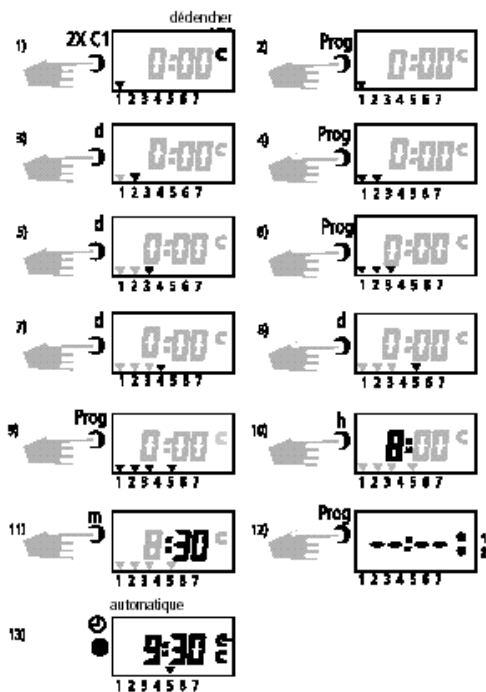
Exemple:

- Soit un enclenchement du canal **C1** le lundi (**1**), le mardi (**2**), le mercredi (**3**) et le vendredi (**5**) à 6:30 (€).



Exemple:

- Soit un déclenchement du canal **C1** le lundi (**1**), le mardi (**2**), le mercredi (3) et le vendredi (5) à 8:30 (C).



La touche **C1** permet de choisir le type de commutation souhaité: € = Télégramme 1, C = Télégramme 0

Pour la programmation du canal **C2**, utilisez la touche **C2** au lieu de **C1**.



Note:

D'autres horaires de commutation peuvent être programmés selon la méthode expliquée ci-dessus.

Pour programmation du canal C2 utilisez **C2** au lieu de C1.

Si tous les 36 pas de programmes sont occupés **End** est affiché.

Si à la même heure un enclenchement et un déclenchement sont programmés, le déclenchement est prioritaire.

4.2 Introduction d'un programme journalier

Programme journalier:

Répéter la mise en route que l'interrupteur horaire comme décrit dans les chapitres 6.3 ou 6.4.

Exemple:

Le canal C1 doit être enclenché tous les jours à 6.30 (€), et déclenché à 8.30 (C).

4.3 Interrogation du programme

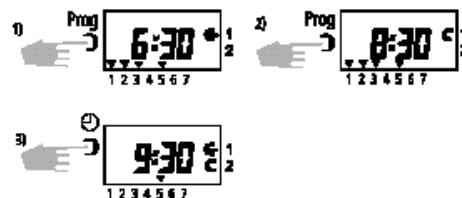
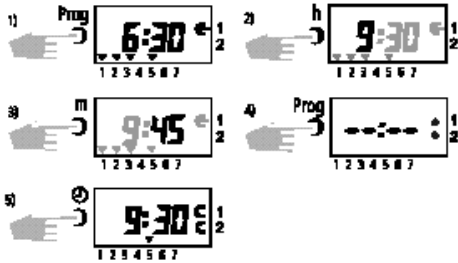


Figure 1: enclenchement (€) du canal **C1** le lu, ma, me, ve à 6:30.

Figure 2: déclenchement (C) du canal **C1** le lu, ma, me, ve à 8:30.

4.4 Modification de programme



Explication:

Figure 1:
enclenchement (€) lu, ma, me, ve à 6.30

Figure 2 + 3:
changement enclenchement lu, ma, me, ve à 9.45

Changement formation de blocs de jours:

- ☞ Pressez le bouton **d** plusieurs fois jusqu'à ce qu'un seul curseur clignote.
- ☞ Sélectionnez le jour souhaité avec le bouton **d**.
- ☞ Mettez en mémoire en pressant le bouton **Prog**.
D'autres jours peuvent être sélectionné comme epliqué ci-dessus.

4.5 Effacement partiel

Recherche d'un moment de commutation à effacer:

- ☞ Pressez le bouton **Prog** jusqu'à ce que le moment de commutation affiché.
- ☞ Appuyez simultanément sur les touches **h + m**.



4.6 Effacement total de tous les moments de commutation

Attention:

- ☞ **Tous les moments de commutations mémorisés sont effacés.**
L'heure, la date et la lois de commutation heure été/hiver sont conservées.

Effacement total:

- ☞ Appuyez le touche **Prog**.
- ☞ Appuyez simultanément sur les touches **d + h + m**.

Vous pouvez:

- programmer.
- changer en mode automatique con touche

4.7 Effacement total (RESET)

Effacement complet des donnés mémorisées:

- ☞ Pressez le bouton **Res.** sans la tension d'alimentation.

Effacement des lois de commutation heure été/hiver et de l'heure actuelle:

- ☞ Le programme memorisé est conservé.
- ☞ Pressez le bouton **Res.** avec la tension d'alimentation.

5.0 DEROGATION

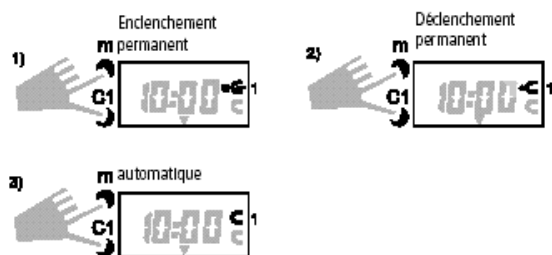
5.1 Dérogation momentanée

Fonctions:

En fonctionnement automatique, les contacts peuvent être enclenchés ou déclenchés manuellement en appuyant sur la touche **C1** ou **C2**. La dérogation est annulée par le prochain ordre de commutation contraire.



5.2 Dérogation permanente



Annuler une dérogation permanente

- ☞ Maintenez presser le bouton **m**.
 - ☞ Pressez le bouton **C1** ou **C2** - en fonction de la programmation - jusqu'à ce que le point s'efface.
- Suite à une dérogation permanente, l'interrupteur horaire réalise un retour en arrière sur le programme. Cela cause un contrôle du programme mémorisé et la mise à jour de la commutation correcte.

5.3 Programme vacances

Fonctions:

Le programme vacances permet de forcer les contacts en position déclenchée (☐) pendant une durée de maxi 99 jours. L'introduction d'un programme va-

cances peut se faire maxi 99 jours à l'avance. Le programme vacances débute et prend fin à 00 00. Le jour en cours n'est pas à considérer.

- ☞ Les deux canaux n'envoient pas de telegramme = ☐.

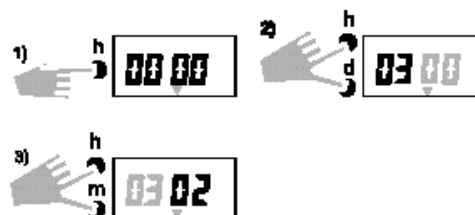
Affichage:

Lorsque le programme vacances est en cours, le symbole ☐ est affiché.

Début et fin du programme vacances, chaque fois à minuit, le jour actuel n'est pas compté.

Exemple:

Le lundi, on introduit un programme vacances qui prend cours le vendredi pour une durée de deux jours. La touche **h** doit rester enfoncée pendant la programmation.



5.4 Interruption du programme vacances

- ☞ Si un programme vacances doit être interrompu, il faut remettre l'affichage sur 00 00 en procédant comme décrit ci-avant par les touches **h + d** et **h + m**.

Le symbole ☐ s'efface.

Fonction après interruption du programme vacances

Si un programme vacances doit être interrompu, il faut remettre l'affichage sur 00 00 en procédant comme décrit ci-avant par les touches **d + h + m**.

6.0 COMMUTATION AUTOMATIQUE HEURE ETE / HIVER

- ☞ L'interrupteur horaire permet de réaliser automatiquement la correction de l'heure été/hiver.


Lors de la première mise en service, il faut choisir dans le tableau suivant la loi de commutation valable pour votre pays.

Exemple: pour la France dat1.

6.1 Tableau de commutation heure été / hiver

| Loi | Début heure d'été | Début heure d'hiver | Pays concernés |
|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| dAt jusqu'à 12/95 | dernier dimanche de mars | dernier dimanche de septembre | Europe sauf Grande-Bretagne |
| dAt 1 | dernier dimanche de mars | dernier dimanche d'octobre | Europe sauf Grande-Bretagne |
| dAt 2 | dernier dimanche de mars | dernier dimanche d'octobre | UK Portugal |
| dAt 3 | premier dimanche d'avril | dernier dimanche d'octobre | Amérique du Nord |
| no | pas de commutation | pas de commutation | |

6.2 Modification de la loi de commutation heure été / hiver

- Appuyez d'abord sur touche , et après la touche **d**, environ 2 secondes.

La loi de commutation respectée est visualisée.

- Appuyez une ou plusieurs fois sur la touche **C1** pour changer la loi de commutation.
- Memorisez par la touche **Prog.**
- A l'aide de la touche **d**, on peut alors modifier l'année.
- Memorisez par la touche **Prog.**
- Avec les touches **d** et **m**, on peut respectivement modifier la date du jour et le mois.
- Memorisez par la touche **Prog.**


6.3 Première mise en service s a n s commutation heure été / hiver

Programme hebdomadaire:

voir 2:

Avec la touche **C1**, vous pouvez choisir la loi de commutation heure d'été / hiver (voir tableau du chapitre 6.1).

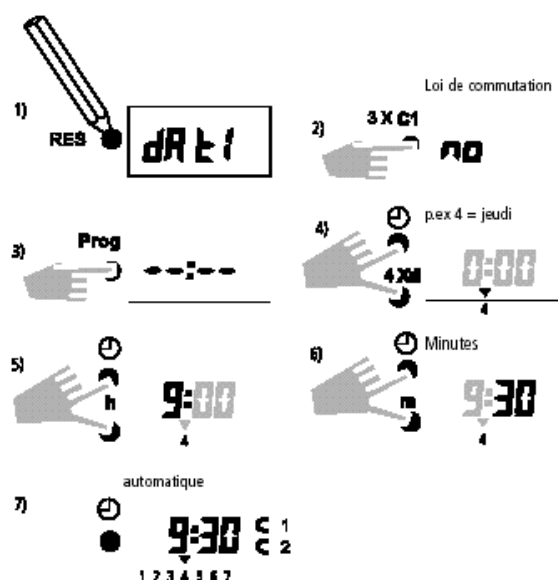
voir 4:


Pendant la procédure de mise à l'heure (touche  appuyée), il est nécessaire de choisir le jour de semaine par la touche **d**.

Programme journalier:

voir 4:

N'appuyez pas la touche **d**.

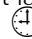


Après introduction du jour, de l'heure et des minutes, relâchez la touche . Les deux points entre les heures et les minutes doivent clignoter. Recommencez la procédure si nécessaire.

6.4 Première mise en service a v e c commutation heure été / hiver

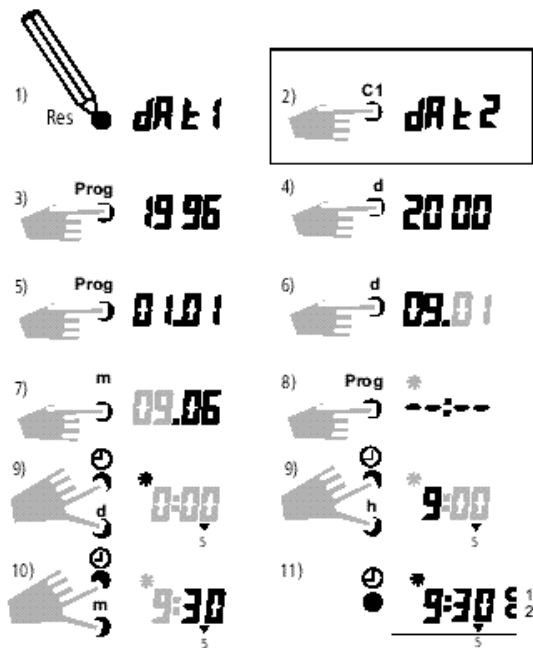
Programme hebdomadaire:

voir 2: Avec la touche **C1**, vous pouvez choisir la loi de commutation heure d'été / hiver (voir tableau du chapitre 6.1).

voir 9: Pendant la procédure de mise à l'heure (touche  appuyée), il est nécessaire de choisir le jour de semaine par la touche **d**.

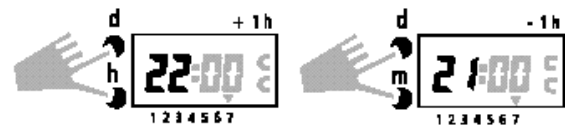
Programme journalier:

voir 9: N'appuyez pas la touche **d**.



6.5 Commutation manuelle heure été / hiver

- ☞ Si aucune commutation automatique été / hiver n'a été choisie (no), une modification manuelle (+/- 1 h) est possible la touche **d** doit rester pressée pendant la programmation.
- ☞ Corrigez avec la touche **h** ou **m**.



Dès que l'on appuie sur la touche **d** lors de la mise à l'heure, le jour correspondant à la date (ici samedi) est affiché automatiquement.

Après introduction du jour, de l'heure et des minutes, relâchez la touche . Les deux points entre les heures et les minutes doivent clignoter. Recommencez la procédure si nécessaire.

Prestation de garantie

Nous acceptons la garantie dans le cadre des dispositions légales correspondantes.

Veillez nous envoyer l'appareil défectueux en port payé à notre service après-vente central en joignant une description du défaut.

Gira
Giersiepen GmbH & Co. KG
Système d'installation
électrique

Postfach 1220
42461 Radevormwald
Allemagne

Tél: +49 / 2195 / 602 - 0
Fax: +49 / 2195 / 602 - 339
www.gira.be
info@gira.be